



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 79 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 21 Absent(s) : 1</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 janvier 2023

Vote(s) pour : 95
Vote(s) contre : 2
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 janvier 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-01-31-CM-6.6 :

Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2023.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1530 bis,
VU le Code de l'Environnement et notamment son article L.211-7,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5217-2,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 29 janvier 2018 instaurant la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1^{er} janvier 2018,
VU l'arrêté préfectoral DCL/1-035 du 15 décembre 2022 portant adhésion de la commune de Lorry-Mardigny à Metz Métropole à compter du 1^{er} janvier 2023,
CONSIDERANT le besoin de financement de la compétence pour 2023,

DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2023 au montant de 1 151 300 €,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires,
CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services fiscaux et préfectoraux.

Metz, le 31 janvier 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Maffert", is written over the printed name of Marjorie Maffert-Pellat.

Résumé de l'acte

057-200039865-20230130-2023-01-DC6-6-DE

Numéro de l'acte : 2023-01-DC6-6
Date de décision : lundi 30 janvier 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2023
Classification : 7.2 - Fiscalité
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/02/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230130-2023-01-DC6-6-DE
Document principal : 99_DE-6-6.pdf

Historique :

01/02/23 14:45	En cours de création	
01/02/23 14:47	En préparation	Catherine DELLES
02/02/23 08:21	Reçu	Catherine DELLES
02/02/23 08:21	En cours de transmission	
02/02/23 08:23	Transmis en Préfecture	
02/02/23 08:37	Accusé de réception reçu	